



COMMUNE DE SAINT MARTIN LÈ MAULT
Délibération n° 2023/24 du 25 juillet 2023

Enquête publique projet de centrale photovoltaïque au sol sur notre commune et la commune de
Lussac les Eglises

Nombre de Conseillers

en exercice 09
présents 07
votants 08

Pour : 5+1

Contre : 1

Abstention : 1

Le conseil municipal de Saint Martin le Mault s'est réuni à la salle des fêtes le mardi 4 juillet 2023 à 19 heures selon convocation en date du 27 juin 2023 sous la présidence du M. NAVARRE Michel, le secrétaire de séance était Mme SAUZIN Anne.

Présents : Mr NAVARRE Michel, Mme SAUZIN Anne, Mme BERTRAND Muriel,
Mr CELY Jean Baptiste, Mr BOURRY Marc, Mr ROBIN Christian, Mr DUPONT Philippe

Absents excusés : Mme WATERHOUSE Silvia, M. LOUBEYRE Éric

Mme WATERHOUSE Silvia donne procuration à Mr NAVARRE Michel

Mr le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur notre commune et la commune de Lussac les Eglises qui s'est déroulée du lundi 19 juin 2023 au vendredi 21 juillet 2023, est terminée.

Cette enquête portant sur le permis de construire et l'aspect environnemental au titre de la loi sur l'eau. Le conseil municipal doit délibérer sur ce second point.

Après que le conseil municipal en eut délibéré, par cinq plus une voix pour, une voix contre, une abstention donne un avis favorable à l'aspect environnemental au titre de la loi sur l'eau pour le projet de centrale photovoltaïque au sol sur notre commune et la commune de Lussac les Eglises.

Transmis à la Sous-Préfecture

le 27/07/2023

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

ou Sous-Préfecture

le :

Publié ou Notifié

le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie, le 27 juillet 2023

Le Maire,

Michel NAVARRE.



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de BELLAC

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2023-07-27(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNE DE SAINT MARTIN LE MAULT

N° de SIREN: 218716504

Numéro Acte de la collectivité locale: DEL324

Objet acte: enquête publique projet de centrale photovoltaïque au sol sur notre commune et la commune de Lussac les Eglises

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.8-Environnement

Identifiant Acte: 087-218716504-20230727-DEL324-DE

Rapport d'erreur(s):